

prit de lucre. La constitution causera un jour leur perte. Egremont retarde la conclusion de la paix à dessein. Il envoie un homme de confiance à Bedford. Il voudrait encore irriter Nivernais, qui ne lui donne pas cet avantage. Il faut se hâter de conclure la paix.

Page 388.—Choiseul à Nivernais, 30 octobre.—Se plaint des changements de l'Angleterre, soupçonne la bonne foi d'Egremont.

Angleterre, volume 348.—Négociations du duc de Nivernais.

Page 10.—Choiseul à Nivernais, 3 novembre.—Il annonce que les préliminaires ont été signés avant "le dîner." Il n'indique pas que la question de l'exercice de la religion ait offert quelque difficulté.

14.—Le même au même, 8 novembre.—Il s'occupe du traité définitif.

18.—Nivernais à Choiseul, 10 novembre.—A Londres, on est mécontent du traité. Bute a été insulté par le populace.

Il paraît que sur ces entrefaites, des courrier secrets arrivèrent à Londres, annonçant la signature de la paix. Les effets montèrent de 14 par cent. Les Espagnols firent de magnifiques affaires, et Grimaldy fut accusé de les avoir envoyés.

Page 48.—Nivernais à Choiseul, 14 novembre.—Le traité préliminaire a été ratifié par le roi.

Page 203.—Nivernais à Choiseul, 1er décembre. Grenville, qui n'est pas bien disposé à l'égard de la France, a demandé ce qu'il fallait faire des Acadiens dispersés aux colonies, et même transportés en Angleterre. Nivernais a refusé d'entrer en explication pour ne pas retarder la conclusion du traité. Il envoie un mémoire sur les Acadiens.

Page 209.—Durand à Choiseul, au sujet des trésors documentaires que l'Angleterre a emportés autrefois de ses possessions de France. On ne serait pas opposé à les laisser visiter et cataloguer, peut-être même à remettre les originaux au roi de France.

Bute à Nivernais, 2 décembre.—Le conseil vient de décider tout ce qui regarde le traité de paix.

Page 215.—Copie d'une lettre, datée 2 décembre et remise à Nivernais, avec annotations. Les Acadiens avaient huit prêtres et une école publique et plusieurs écoles particulières. Peu, cependant savaient écrire en 1755. Ceux qui furent transportés en Angleterre moururent presque tous de misère. Détails intéressants.

Page 237.—Nivernais à Choiseul, 6 décembre.—Le courrier qui doit porter le traité en France n'est pas encore parti.

Page 242.—Le même au même.—On a expédié le traité le 7, avec plein pouvoir à Bedford, (9 décembre). Les débats ont été très-vifs au parlement, à propos du traité de paix : la chambre des Lords a siégé jusqu'à minuit et celles des Communes, après minuit. Les préliminaires ont été approuvés par une adresse au roi.

Page 267.—Le même au même, 11 décembre.—Annonce un mémoire sur la position de 300 Acadiens détenus en Angleterre.

Page 303.—Le même au même, 12 décembre.—Egremont lui a enfin remis copie du traité. Stanley, aux Communes, a parlé en faveur du traité. Pitt, malade, a parlé 3½ h., comparant le traité préparé par lui à celui de Bute qu'il a critiqué.

Page 341.—Le même au même, 18 décembre.—Il vaut mieux remettre l'affaire des Acadiens après le traité.

Page 342.—Choiseul à Nivernais, 18 décembre.—Il y a de grands changements dans le projet de traité remis par l'Angleterre.

Page 355.—Nivernais à Choiseul, 24 décembre.—Les Acadiens de Liverpool lui ont remis un mémoire. Il les fera visiter. Ils excitent l'admiration des Anglais par leur attachement à la religion et au roi. Stanley passe en France; il est mécontent du ministère.

Page 373.—La cour de France repousse, dans le projet anglais, une clause qui donnait au roi la souveraineté, propriété, possession, et tous les droits acquis, par traité ou autrement, au roi Très-Chrétien, à la couronne, à ses sujets quelconques. Cet article dépouillerait les seigneurs et tous les habitants; il est contraire à la capitulation et à l'humanité.